

L'informatique dans un nuage

Le cloud est une forme particulière de gestion de l'informatique puisque les applications et données ne se trouvent plus dans l'ordinateur local mais dans ce « nuage » composé d'un certain nombre de serveurs distants.

Le principe ? Délaisser nos disques durs personnels au profit du stockage en ligne. Autrement dit, ne plus conserver nos données sur nos équipements informatiques, mais les confier à des serveurs extérieurs en s'en réservant le seul accès.



Grâce à ce système et sous réserve d'une connexion à Internet, nous aurons toujours l'ensemble de nos fichiers sous la main.

Plusieurs acteurs sont positionnés sur le segment de la sauvegarde en ligne. Certains systèmes permettent de synchroniser ses données avec un PC, un Mac, ou encore un smartphone. Selon les interfaces, l'utilisateur peut obtenir de 1Go à 5Go d'espace gratuit, l'espace supplémentaire étant payant selon un forfait de 5 à 20 \$ par mois.

En 2012, les espaces Cyber-base font peau neuve !

En ce début d'année 2012, les 4 espaces Cyber-base de la Communauté Urbaine du Grand Nancy présenteront un nouveau visage à leurs usagers : celui de Windows 7 ! En effet, à partir du mois de décembre, le réseau va renouveler la totalité de son parc informatique pour équiper les espaces d'ordinateurs plus performants et plus adaptés aux usages actuels de l'informatique.

Cette importante mise à jour permettra également à l'équipe d'animation de mieux répondre aux attentes du public accueilli lors des ateliers, en disposant de matériels et de logiciels en totale adéquation avec les innovations technologiques actuelles.

Il est important de noter que, malgré tous les efforts déployés pour rendre l'opération la plus transparente possible, ces bouleversements peuvent entraîner des troubles d'utilisation du service.

L'équipe d'animation des espaces Cyber-base sait qu'elle peut compter sur l'habituelle compréhension de ses usagers, et fera tout son possible pour les accompagner à travers ces nouveautés.



Ma console de jeux n'est pas un ours en peluche !

Remarque idiote me direz-vous et bien pas tant que ça !

Contrairement à ce que pensent bon nombre d'adultes, les consoles de jeux et les jeux vidéos en général ne sont pas destinés uniquement aux enfants.

Tout comme les programmes télévisés, les livres ou les films, les jeux peuvent ne pas convenir à certains publics. Pour s'y retrouver le PEGI (Pan European Game Information) classe les jeux par tranches d'âge et détaille les contenus à l'aide de pictogrammes. Vous pouvez retrouver ces indications sur Internet ou tout simplement sur les boîtes de jeux.

Notez aussi que les consoles de jeux et les ordinateurs sont équipés de systèmes de contrôle parental pour, entre autres, limiter le temps de jeu et empêcher le lancement de jeux inappropriés.

Alors jouer oui ! Mais pas à n'importe quoi !



Plus d'infos sur
www.pegi.info

Proxima Mobile : les services aux citoyens sur téléphone mobile



Plus d'infos sur :
www.proximamobile.fr

Le portail Proxima Mobile a pour double objectif de créer des services facilitant le quotidien de l'ensemble des citoyens et de stimuler le monde de l'Internet mobile.

Il donne actuellement accès à plus de 50 applications et services sur les différentes plateformes mobiles. Il regroupe des services dans des domaines aussi variés que le droit, la culture, l'éducation, l'emploi, la consommation, le handicap, la santé, les seniors, la vie locale, le tourisme, le développement durable ou les services à la personne...

Proxima Mobile est également devenu un label garantissant aux citoyens que chaque application accueillie sur ce portail répond à 4 critères essentiels : intérêt général, gratuité, accessibilité et ergonomie.

Une version européenne de Proxima mobile a été lancée début 2011, elle permet d'avoir accès à des services dans toute l'Europe.